

# PROJET-PILOTE DE MENTORAT AU RQIIAC

UN SOUTIEN À LA RELÈVE  
EN ORGANISATION  
COMMUNAUTAIRE



## LE CONCEPT DE MENTORAT

Le mentorat prend place dans une organisation lorsqu'une personne expérimentée échange avec une recrue qui a des compétences et des habiletés à acquérir ainsi que des objectifs professionnels et personnels à atteindre. Il s'agit donc d'une relation en dyade qui vise un apprentissage par modèle davantage que l'acquisition de connaissances<sup>1</sup>. Des sujets tels que les situations qui provoquent, entre autres, des questionnements ou des inconforts, des dilemmes éthiques, un positionnement dans son rôle, peuvent être discutés durant les rencontres de la dyade mentoré.e-mentor.e.

Plus précisément, le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage reconnu :

- basé sur une relation interpersonnelle volontaire et confidentielle dans laquelle une personne d'expérience (le ou la mentor.e) investit sa sagesse acquise et son expertise pour favoriser le développement d'une autre personne (le ou la mentoré.e).

Le mentorat peut être informel ou organisé. **Le présent projet-pilote se base sur la forme organisée du mentorat.** Celle-ci permet un investissement sur une période de temps suffisamment longue pour que le ou la mentoré.e en retire des acquis plus durables.

Le mentorat est un moyen de développement qui rejoint bien les valeurs de la profession de l'organisation communautaire où la solidarité, le respect, l'autonomie et le renforcement du pouvoir d'agir des personnes sont au cœur des pratiques. Le mentorat structuré se veut complémentaire aux autres mesures de soutien professionnel à la relève.

## MODALITÉS

- Le programme sera coordonné par le RQIIAC
- Frais de participation : 150\$ pour les mentoré.e.s membres du RQIIAC, 300\$ pour les non-membres. Aucuns frais pour les mentor.e.s
- Les personnes intéressées doivent participer à une **rencontre d'information** en mode virtuel. Deux dates sont disponibles : mercredi 20 octobre de 13h30 à 15h30 et jeudi 28 octobre de 14h à 16h. Inscription obligatoire
- Une sélection est effectuée afin d'assurer la réalisation du programme selon les conditions requises et les critères déterminés sur les profils types des mentor.e.s et mentoré.e.s
- Les jumelages peuvent se faire intra-établissement ou inter-établissements et intra-régionaux ou inter-régionaux (en tenant compte des besoins des mentoré.e.s, de la disponibilité des mentor.e.s, des dynamiques d'équipe, etc.)
- Les mentor.e.s sélectionné.e.s devront participer à **une formation de deux demi-journées en mode virtuel**
- Les rencontres de mentorat seront de 60 à 90 minutes et s'effectueront en présence, si c'est possible, ou par mode virtuel. Elles peuvent se faire sur les heures de travail, avec autorisation des gestionnaires ou dans un temps personnel (dîner ou fin de journée, par exemple)
- Fréquence des rencontres : mensuelle, pour un total de 8 à 12 hres de mentorat/année, selon la durée des rencontres.
- Rencontre de bilan en mi-étape et à la fin de l'expérience
- Suivis ponctuels auprès des participant.es en cours d'année (3 suivis téléphoniques) par la personne responsable du programme au RQIIAC

**POUR INSCRIPTION À UNE  
SÉANCE D'INFORMATION :**

[rqiiac.qc.ca](http://rqiiac.qc.ca) dans la section **Événements**

**POUR INFORMATION : [form@rqiiac.qc.ca](mailto:form@rqiiac.qc.ca)**

**RQIIAC**

Regroupement québécois des intervenantes  
et intervenants en action communautaire  
en CISSS et CIUSSS

<sup>1</sup> Mentorat Québec. Mentorat, *définition et origine*.  
[mentoratquebec.org/definition-mentorat/](http://mentoratquebec.org/definition-mentorat/)